



Retour sur la conférence « Energies et Bâtiments »

Ils et elles étaient environ 75 intéressé·e·s à assister à la conférence « Energies et Bâtiments », organisée par la commune de La Tène, le 1^{er} novembre 2022 à l'Espace Perrier.

Le président du Conseil communal, Daniel Rotsch, a introduit cette conférence en mettant en exergue son lien avec le Plan des Energies de la commune à l'horizon 2050.

La présentation de Steeve Michaud, responsable de la gestion énergétique des bâtiments au service de l'énergie et de l'environnement du canton de Neuchâtel (SENE), traitait ensuite du contexte énergétique et climatique, de la stratégie à adopter « Anticiper – Évaluer – Planifier », puis du cadre légal et des subventions.

Marc Chapatte, ingénieur en gestion énergétique auprès de DPC SA, a quant à lui présenté le conseil incitatif « Chauffez renouvelable » et l'analyse « CECB+ » ainsi qu'un rapport de conseil présentant trois variantes personnalisées de rénovation énergétique après la certification énergétique.

Finalement, au nom de la Commission de l'environnement et du développement durable, le conseiller général Ted Smith a informé l'audience d'une subvention communale de 350 francs. Pour en bénéficier, un formulaire peut être obtenu auprès de l'administration communale (rue Auguste-Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier, ou commune.la-tene@ne.ch).

Le délai pour retourner le formulaire de demande à la commune est fixé au 14 novembre 2022.

